



VERSAILLES



## CGT Educ'action Versailles

La Rotonde-32-34 avenue des Champs

Pierreux-92 000 NANTERRE

Tel : 06 40 16 79 39

Commission paritaire n° : 1012S07065

Dir. de publication : Marie Buisson

IMPROFFSET GRIGNY

Imprimé sur papier recyclé

# Le Courrier Journal de l'académie de Versailles

Septembre-  
octobre

2017

Bimestriel n° 174

## SOMMAIRE

Édito

1

Rencontre avec Michael  
Marcilloux secrétaire  
national de la CGT  
Educ'action

2-3

L'écho des départe-  
ments

4-  
5

Conditions de rentrée  
des TZR

6

Plan social sur les CUI

6

Les sales profs

7

Nos coordonnées

8

## UNITE !

**E**n juin dernier lors de notre congrès national CGT Educ'action, Alain, camarade et ami, ancien secrétaire de la CGT Educ'action Versailles, nous a brossé un bilan émouvant de son parcours, pour nous souhaiter une bonne continuation. Il a conclu par un mot que nous avons repris en cœur et qui figurait sur une médaille que lui avait légué son grand-père (un cheminot ayant connu 1936, le Front Populaire et la réunification syndicale). La médaille, elle figure en haut de cette page, et le mot est celui du titre de cet édit, qui résonne aujourd'hui encore avec force : Unité !

Car oui, l'unité doit être notre mot d'ordre à tou-te-s dans un contexte où les attaques d'un gouvernement libéral et austéritaire pleuvent, avec un projet global dont tout le monde aujourd'hui peut constater qu'il n'est ni de gauche, ni de gauche !

C'est dans ce contexte qu'on voudrait nous imposer une loi Travail XXL synonyme de précarité généralisée et de développement des travailleurs pauvres.

Depuis sa nomination, le gouvernement multiplie aussi les annonces contre les fonctionnaires : rétablissement du jour de carence, suppression de 120 000 postes en 5 ans, gel des salaires, menaces sur les régimes de retraite... Comme tou-te-s les salarié-e-s et les retraité-e-s, nous subirons la hausse de la CSG et donc une perte du pouvoir de vivre. Dans l'Éducation Nationale, cette politique ne fera qu'accroître le manque d'attractivité de nos métiers. L'annonce de la possibilité d'entendre l'autonomie des chefs d'établis-

sements en leur donnant le pouvoir sur le recrutement est encore un très mauvais signal envoyé aux collègues.

A cela s'est ajouté l'annonce de la suppression des contrats aidés qui est un véritable plan social, d'une violence inouïe, pour des personnes déjà précaires que l'on renvoie à Pôle Emploi. Les contrats aidés étant devenus indispensables, des écoles, des collèges et des lycées se trouveront en difficulté. Ces personnels occupent des besoins pérennes, qu'il est nécessaire de transformer en postes statutaires de la fonction publique.

A la CGT Educ'action nous pensons que la mobilisation doit se faire dans l'unité Public/Privé car la logique à l'œuvre (celle notamment de l'inversion de la hiérarchie des normes et de l'abolition des garanties collectives) nous concerne toutes et tous. Raison pour laquelle nous avons appelé à la mobilisation et à la grève dès le 12 septembre (près de 500 manifestations en France).

Dans notre secteur, est également annoncée une nouvelle réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage (la 4<sup>ème</sup> après celles de 2003, 2009 et 2014 !).

A chaque fois on nous dit que c'est pour éradiquer le chômage, alors que tout le monde sait que ce n'est pas la formation qui crée l'emploi. L'esprit de la réforme est connu et il a été annoncé : quasi monopole de l'alternance, taxe d'apprentissage fléchée vers les CFA, convergence des statuts des PLP avec ceux des formateurs (à quand les 35 heures de présence en établissement ?) Et le MEDEF a déjà lancé sa campagne avec une affiche clamant la provocation suivante : « Si l'école faisait son travail, j'aurais du travail ! » suivie par

un slogan : « Eduquer mieux, Former toujours », signé le MEDEF.

Plus près de nous la Région Ile de France fait également les choix de son idéologie : aux 2,5 % de lycéens en plus elle répond avec une dotation en baisse de 1 million d'euros et accorde en parallèle 2 millions de plus pour les lycées privés sous contrat, 5 millions pour l'apprentissage et une prime de 1000 euros pour les entreprises recrutant un apprenti.

La CGT est aujourd'hui l'élément central de la résistance contre la casse du code du travail et la politique de ce gouvernement. C'est aussi une responsabilité. La multiplication des dates de mobilisation ne doit pas être un frein à la lutte ; elle permet de se compter et de faire émerger les convergences nécessaires entre nos secteurs. Car ne nous trompons pas : les journées de grève et de manifestations ponctuelles ne suffiront pas à faire reculer ce gouvernement de combat. Les mobilisations en cours et à venir doivent permettre de déboucher sur un mouvement social d'ampleur qui, seul, pourra faire fléchir les tenants de l'ultra libéralisme économique.

**Pour cela la CGT doit aussi contribuer à l'unité de toutes et tous les salarié-e-s, bien au delà de leurs organisations si nécessaire. L'unité syndicale, politique et des organisations de jeunesse ne sera pas de trop pour pouvoir gagner.**

**Nous y prendrons toute notre part : Unité ! Unité ! Unité !**

Frédéric Moreau,  
co-secrétaire académique  
CGT Educ'action Versailles.

## Rencontre avec Michael Marcilloux, secrétaire national de la CGT Educ'action

A l'occasion de cette rentrée 2017, nous avons rencontré Michael Marcilloux, membre du bureau de l'union nationale CGT educ'action, en charge des questions du 2<sup>nd</sup> degré, afin de faire le point sur les annonces et mesures du nouveau ministre JM Blanquer.

**LE COURRIER :** Le ministre annonce une réduction drastique des effectifs en Cp dans les zones d'éducation prioritaire REP+. C'est une revendication de la CGT, pourtant cette mesure ne semble pas recueillir l'assentiment de la CGT, peux-tu nous expliquer pourquoi ?

Il faut bien sûr se féliciter que le ministère reconnaisse enfin que la baisse des effectifs par classe a un impact positif pour les élèves en difficulté et rompe ainsi avec les discours des 15 dernières années. Mais il ne s'agit pas pour autant de faire n'importe quoi.

Pour cette rentrée, il s'agit d'un problème de méthode, de calendrier et de moyens.

Le ministre a souhaité imprimer sa marque en précipitant la mise en œuvre alors que les directions départementales avaient déjà travaillé à la répartition des moyens pour la rentrée et sans consulter les organisations syndicales ou les maires.



On se retrouve donc, dans certaines villes avec des difficultés d'organisation, par manque de salle, de collèges etc.

De plus, la mise en œuvre s'est faite sans moyens supplémentaires, il a donc fallu les redéployer avec, pour conséquences, par endroit, une amputation des moyens de remplacement (sujet pourtant sensible dans les zones concernées), ailleurs une hausse des effectifs par classe (en n'ouvrant pas de classes supplémentaires là où c'était prévu) et un recours accru à la précarité, dans le 93 notamment.

Les classes à 12 en éducation prioritaire (pas seulement en CP et CEI d'ailleurs) sont effectivement une de nos revendications mais elle n'est pas isolée de nos autres revendications.

Des élèves en difficulté, il y en a ailleurs qu'en éducation prioritaire et nous refusons que le dispositif se traduise par une augmentation des effectifs

dans les autres écoles. Au contraire, nous militons pour des classes à 24 ailleurs qu'en REP, des moyens de remplacement suffisant pour couvrir les besoins et la fin du recours aux précaires avec leur titularisation sans conditions de concours et de nationalité.

Enfin, si la baisse des effectifs par classe est une condition nécessaire à la démocratisation de l'Ecole, elle ne saurait être suffisante sans modifier profondément enseignements et programmes. Et, sur ce sujet, nous sommes frontalement opposés à la vision libérale et conservatrice du ministre.

**LE COURRIER :** L'an dernier les lycées ex ZEP se sont fortement mobilisés pour que leur statut soit reconnu et que des lycées devant en relever soit intégrés à une nouvelle carte de l'éducation prioritaire. La précédente ministre avait renvoyé cela au ministre qui devait prendre sa succession. Où en est-on de ce dos-

sier ?

Nulle part malheureusement. Lors de notre rencontre avec le ministre en juin, celui-ci a affirmé ne pas se sentir lié par la promesse de sa prédécesseur. Nous allons continuer à exiger ce classement REP pour les lycées auprès du ministère et faire le point avec les personnels concernés sur les possibilités de mobilisation en ce sens.

**LE COURRIER : La réforme du collège a suscité beaucoup d'opposition. JM Blanquer semble avoir modifié cette réforme ; qu'en est-il réellement ?**

Pour faire simple, il a donné latitude aux établissements pour limiter les EPI (un seul obligatoire sur les 4 années) et réintroduire les options.

La possibilité de réduire au minimum les EPI sera un soulagement pour bon nombres de collègues comme la réintroduction des options soulagera celles et ceux victimes de mesures de cartes ou en service partagé.

Pour le reste...

Les enseignements complémentaires, auxquels la CGT Educ'action est opposée, demeurent sous forme d'AP mais aussi, si c'est le choix « des équipes » (avec quelle pression managériale ?), d'EPI.

Les options seront financées sur la dotation complémentaire, au détriment donc, des éventuels dédoublements.

Le socle commun et l'évaluation par compétences (avec l'usine à gaz qu'est le LSU), sont maintenus.

Bref, le pire de la réforme, aux yeux de la CGT, à savoir l'autonomie

des établissements, la concurrence généralisée, entre collègues, entre disciplines et entre collègues, sont maintenues voire accentuées.

**LE COURRIER : Parmi les différents « ballons d'essais » (réforme du bac, autonomie...) que le ministre lance en cette rentrée lequel te paraît le plus dangereux pour notre système éducatif ?**

L'autonomie, c'est évident. Le haut fonctionnaire Blanquer était la cheville ouvrière du lancement de cette politique sous Sarkozy, prolongée sous Hollande. Le ministre Blanquer compte bien boucler la boucle avec le bac, la formation professionnelle et l'accession aux études universitaires. Ce qui est bien avec lui, c'est qu'on connaît son programme, comme celui de Macron.

Sous prétexte d'expérimentation, de « confiance » dans les équipes, il s'agit de libéraliser à outrance, s'attaquer au caractère national de l'Education, saper les cadres collectifs (statuts des personnels, programmes, carte des formations...) au bénéfice d'une vision libérale, managériale et concurrentielle de l'Education.

La réforme du bac ne serait qu'une pierre de plus à l'édifice. À

nous de mobiliser pour éviter le pire.

**LE COURRIER : Si tu devais résumer en quelques mots la position de la CGT Educ'action pour les mois à venir ?**



Lutter contre les reculs sociaux à venir (loi travail, hausse de la CSG...) avec l'ensemble des actifs et des retraités. Alerter et mobiliser contre la politique de Blanquer, malgré sa communication intelligente et son habileté à donner l'impression de soulager les conditions de travail (rythmes scolaires, CP à 12, EPI...). Convaincre qu'une autre Ecole est possible et porter pour cela le projet d'Ecole de la CGT Educ'action pour l'émancipation des élèves et des personnels.

Propos recueillis par Samuel Serre

Secrétaire CGT Educ'action 92

# L'écho des départements

## La loi travail : un front uni intersyndical dans l'académie de Versailles

Si l'unité syndicale n'est pas forcément encore de mise au niveau confédéral, la construction d'un front syndical uni est déjà en place dans l'éducation au sein de l'académie. Sur initiative de la CGT Educ'action Versailles et à la suite du mandat de notre dernier bureau acadé-

mique, un appel intersyndical a été proposé à l'ensemble des organisations syndicales. Cela a permis la signature d'un appel commun CGT Educ'action, SUD education, FO et FSU à la grève pour le 12 septembre mais également pour le 21 septembre dernier.

Ce front syndical ne peut s'arrêter à la seule loi travail. Elle doit surtout servir de tremplin pour les luttes à venir que cela soit contre la fonction publique (suppression de 120000 postes, gel du point d'indice...) que contre le monde du travail dans son ensemble (loi travail XXL, réforme de la formation professionnelle, de l'assurance maladie...). Nous devons marteler l'idée que public comme privé, c'est aux travailleurs de s'unir avec leurs organisations pour transformer la société.



Cette unité n'est pas anodine dans le contexte actuel des attaques contre le monde du travail aussi bien dans le privé que dans le public. Il traduit une volonté de la part des différentes organisations signataires de dépasser les différences pour mieux mettre l'accent sur ce qui nous rassemble.

Mathieu Moreau

Co-secrétaire CGT Educ'action 95

## CGT Educ'action 91

### Rentrée 91

Le Comité Technique départemental d'ajustement de rentrée confirme les inquiétudes de la CGT sur la rentrée. La mise en place précipitée des CP à 12 se fait au détriment des moyens de remplacements et des ajustements de carte scolaire de rentrée. Durant l'année, il y aura donc plus de classes sans remplaçants. Cela se fait aussi au détriment des autres niveaux et des ajustements de rentrée. L'administration refuse certaines ouvertures dans

des écoles qui sont au dessus du seuil en pariant sur l'absentéisme. Pour justifier le non-respect des seuils, l'administration innove en pratiquant le surbooking, elle parie sur des absences d'élèves pour maintenir un nombre d'élève acceptable.

Dans les collèges et les lycées, les classes n'ont jamais été aussi pleines. Même dans les collèges REP ou REP+, les seuils théoriques de dédoublement sont à 30 élèves par classe. Dans les lycées, des classes dépassent les 36. Les lycées sont pleins et les moyens en personnels sociaux, de santé et de vie sco-

laire n'accompagnent pas la hausse démographique. C'est, par exemple, le cas au lycée Leonard de Vinci de St-Michel-sur-Orge, où par leur grève, les personnels ont obtenu un demi poste de CPE en plus à la rentrée. Les situations dans les établissements sont explosives, les fins de contrats de personnels CUI aggraveront encore les choses..

Yannick Biliec

Secrétaire CGT Educ'action 91

## CGT Educ'action 92

### En direct des Hauts de Seine !

Cette année pas de révolution dans les Hauts de Seine ! Le constat est le même : des classes de lycées toujours pleines à ras bord (et dépassant les 35 élèves hors anciennes ZEP), un recours toujours plus important aux contractuels dans le 1<sup>er</sup> degré pour pallier le manque de remplaçants. Cette année est marquée aussi par une arrivée toujours plus éclatée des élèves en lycée professionnel particulièrement avec plusieurs phases d'Affelnet en septembre puis en octobre maintenant, ce qui ne permet pas un début serein des enseignements !

A Gennevilliers les collègues soutenus par la CGT Educ 92 ont obtenu l'annulation d'une fermeture de classe après trois jours de grève à l'école Caillebot-

te. Une fois de plus c'est la détermination des collègues et des parents qui permet d'avoir un service public d'éducation normal.

Les travaux ont enfin été livrés au LGT Joliot-Curie de Nanterre et au LP de Prony d'Asnières, avec plusieurs années de retard dans chaque cas, et non sans problèmes notamment en termes d'entretien à venir avec des postes non pourvus. C'est désormais une constante dans notre secteur : le manque d'attractivité de nos métiers qu'on retrouve chez les enseignant-es mais aussi chez les Assistant-es d'éducation.

Enfin l'annonce du non renouvellement des Cui sauf pour le handicap inquiète de nombreux établissements où ces collègues occupent des fonctions pérennes (missions de surveillance à de Prony

Asnières, assistant chef de travaux au LPO Jaurès de Chatenay... Ils doivent donc être titularisés ! De plus, dans certains cas il manque des AVS pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap (LP Girard de Malakoff, LP A. France ex Valmy à Colombes, LP Painlevé à Courbevoie...)

Bref on l'aura compris, sans un grand plan de titularisation sans revalorisation immédiate des métiers, sans un grand projet démocratique pour l'école, on trouvera chaque année un service public d'éducation plus mal en point ! Mais ça, la CGT Educ 92 ne l'accepte pas et continue de se battre aux cotés des collègues pour gagner !

Samuel Serre

Secrétaire général CGT Educ'action 92

## CGT Educ'action 95

### Une rentrée sereine ?

A l'image de la fin d'année scolaire dernière, la rentrée dans le Val d'Oise illustre les difficultés croissantes dans notre département.

Dans le premier degré, la rentrée a été marquée par une affectation plus que chaotique des stagiaires. Ordres et contre ordres se sont succédés pour des nouveaux collègues ne faisant pas la meilleure entrée possible dans le métier. Comme dans les autres départements, la disparition des contrats aidés exerçant des tâches administratives vient remettre en cause le fonctionnement des écoles. C'est un plan de licenciement d'une ampleur colossale. Une

intersyndicale (CGT Educ'action, SNUIPP, SNUDI FO et UNSA) appelle à une réunion d'informations syndicales le mercredi 27 septembre puis à un rassemblement devant l'inspection académique. Une demande d'audience a également été faite.

Dans le second degré, la situation n'est pas meilleure. C'est le collège Wallon de Garges qui s'est particulièrement mobilisé avec une alternance de blocage par les parents et de grève par les personnels pour obtenir l'ouverture d'une 8ème sixième ainsi que les moyens correspondants. Avec la CGT Educ'action 95, ils ont obtenu l'ouverture de la classe et des moyens supplémentaires.

Dans les lycées, c'est le manque de personnel enseignant et administratif qui a entraîné une journée de grève à Braque Argenteuil et Camille Claudel à Vauréal. Des actions sont également entreprises à Daubier à Argenteuil, l'Hautil à Jouy le moutier...

Notre conseil syndical de rentrée a été l'occasion de montrer la multiplicité de ces quelques situations. Il est nécessaire de faire converger les mouvements locaux pour permettre une amélioration en profondeur de la situation éducative dans notre département.

Mathieu Moreau

Co-secrétaire d'CGT Educ'action 95

## Conditions de rentrée des TZR

L'affectation des TZR en cette rentrée a révélé de nouveaux dysfonctionnements. Alors qu'en juillet, les TZR sont nommés en fonction de leurs obligations réglementaires de service (ORS) (15h maximum pour un-e agrégé-e, 18h maximum pour les certifié-e-s et PLP), fin août bon nombre de TZR sont affecté-e-s sur des blocs de moyens provisoires (BMP) supérieurs à l'ORS. Cela pose un problème, car le jour de la rentrée le/la TZR peut se retrouver devant le fait accompli, sommé-e-s d'accepter les heures supplémentaires. Si le/la collègue a bien sûr toute liberté pour refuser les heures supplémentaires au-delà d'une heure, il-elle peut se trouver isolé-e, devant faire face seule aux pressions pour qu'il-elle les accepte. Nous continuons à demander à ce que l'administration affecte les TZR d'août dans les mêmes conditions que ceux-celles de juillet et que les établis-

sements qui les reçoivent soient bien informés du nombre d'heures qui vont être effectuées.

Dans les collèges, de nombreux-euses TZR affecté-e-s en SEGPA voient la majorité de leurs heures d'enseignement affectées à cette section. Cela révèle des dysfonctionnements internes dans les établissements quant aux répartitions des services. L'administration refuse de voir le problème en s'abritant derrière la sacrosainte autonomie des établissements. Nous rappelons que les services doivent être répartis équitablement entre les collègues d'une discipline, les TZR ne sont pas une variable d'ajustement !

D'autres TZR ont été nommé-e-s sur des postes spécifiques, en établissement régional d'enseignement adapté par exemple. Des néotitulaires non volontaires REP + sont affecté-e-s sur ces postes alors que l'administration a pu leur laisser croire qu'ils elles

avaient le choix de les refuser. En fonction des disciplines, certain-e-s sont nommé-e-s hors de leur zone. Enfin des TZR affecté-e-s en juillet sont désaffecté-e-s sans aucune explication.

Si nous sommes toutes et tous attaché-e-s à ce que tous-tes les élèves quelle que soit leur section d'enseignement aient un-e enseignant-e formé-e face à eux-elles, nous demandons a minima une clarification de la part de l'administration et de la bienveillance notamment pour les TZR nommé-e-s parfois sur trois voire quatre établissements ou hors zone et pour celles et ceux nommé-e-s sur des postes à profil qu'ils-elles n'ont jamais demandé.

Sylvain Perreau

Elu paritaire certifié

## Plan social sur les CUI (Contrats Uniques d'Insertion)

Depuis des années, le service public de l'éducation est attaqué par les mesures d'austérité. Les services de vie scolaire et les services administratifs en sont particulièrement victimes. Les personnels en CUI palliaient donc le déficit d'embauches dans des établissements qui connaissent, depuis des années, une poussée démographique.

**Par exemple, dans l'Education Nationale, pour le seul département de l'Essonne, ce sont environ 200 personnes qui seront touchées. Alors que l'administration prétend vouloir travailler à un allègement des taches des directeurs d'école, avec 150 suppressions d'emplois, les postes d'assistance administratives seront les plus touchés.**

Durant l'été, le gouvernement a annoncé brutalement la fin de ces dispositifs, mais en promettant une sanctuarisation de l'École. Pourtant, dès la rentrée, il est apparu que les promesses gouvernementales n'étaient qu'un mensonge de plus. L'Education Nationale sera bien victime de coupes sombres.

De plus, de nombreux contrats aidés dans les collectivités territoriales, eux aussi menacés, interviennent dans les établissements scolaires.

Cette suppression des contrats aidés est donc un véritable plan social, d'une violence

inoüïe, pour des personnes déjà précaires que l'on renvoie à Pole Emploi.

Les contrats aidés étant devenus indispensables, des écoles, des collèges et des lycées se trouveront en difficulté. Ces personnels occupent des besoins pérennes, qu'il est nécessaire de transformer en postes statutaires de la fonction publique ! La CGT Education revendique une vraie formation et la titularisation de ces personnels !

Yannick Biliec

Secrétaire CGT Educ'action 91

# Les sales profs !

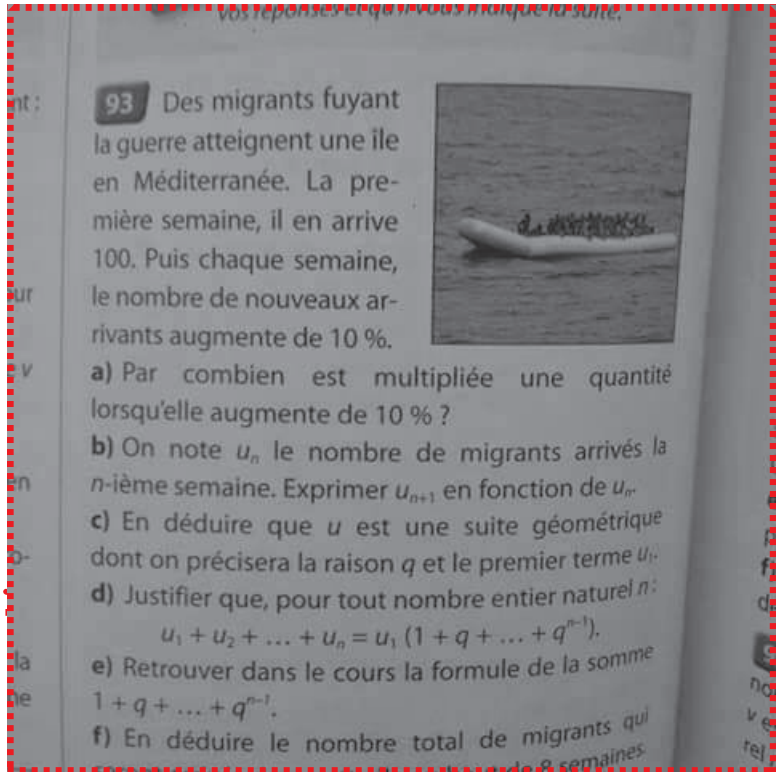
## Budget des lycées : la région sacrifie les lycées publics

Alors que la pression démographique continue dans les lycées et que le nombre de lycées augmente, la Région annonce une baisse de la DGFL de plus d' 1 million. Les conditions d'études des lycéens se dégraderont encore...

En revanche, la Région a fait le choix de favoriser les lycées privés, en augmentant de 2 millions d'euros le budget dédié aux lycées privés sous contrat.

La région continue sa politique de survalorisation de l'apprentissage : augmentation de 5 millions du budget attribué aux CFA, prime de 1000€ aux entreprises pour l'embauche d'un apprenti.

Ci-contre un extrait d'un manuel Nathan qui montre la capacité des manuels scolaires à s'adapter à l'actualité même dans ce qu'elle a de plus sordide.



«Si l'école faisait son travail, j'aurais du travail» Le MEDEF. Petit rappel de la vision de classe que porte les patrons sur notre travail liant le verbe à l'image !



# ADRESSES UTILES



## CGT EDUC'ACTION

263 rue de Paris - Case 549

93 515 Montreuil cedex

☎ 01 55 82 76 55

☎ 01 49 88 07 43

[unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr)

[www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

## CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs  
Pierreux

92 000 NANTERRE

[cgteducversailles@gmail.com](mailto:cgteducversailles@gmail.com)

Tel : 06 40 16 79 39

Co-secrétaires académiques :

Marie BUISSON

et Frédéric MOREAU

Responsable Élus CAPA :

Frédéric Moreau

Permanences téléphoniques

*Permanences tous les vendredi + permanences téléphoniques en fonction de nos disponibilités : laissez un message pour être rappelés ou envoyez-nous un courriel (Beaucoup d'informations pratiques et d'actualités sur notre site Internet)*

<http://www.cgteduc-versailles.fr/>

### SDEN-CGT 78

Maison des Syndicats

4, place de Touraine

78 000 VERSAILLES

☎ 01 39 49 42 50

☎ 06 75 36 49 58

[cgteducaction78@gmail.com](mailto:cgteducaction78@gmail.com)

Co-secrétaires départementaux :

Sylviane Laporte- Fray Nicolas Terme

Permanence : Vendredi

### SDEN-CGT 91

12, place des Terrasses de l'Agora

91 034 EVRY CEDEX

☎ 09 64 48 48 47

☎ 01 60 78 55 43

[sdencgt91@gmail.com](mailto:sdencgt91@gmail.com)

Secrétaire départemental :

Yannick Billiec

Permanences : Mardi et jeudi 10h-16h, Mercredi 14 H- 16 H

### SDEN-CGT 92

La rotonde 32-34 Avenue des champs

Pierreux 92 000 Nanterre

☎ 06 81 96 51 23

Premier degré ☎ 06 40 58 25 46

Second degré : 06 38 79 32 38

[cgteduc92@gmail.com](mailto:cgteduc92@gmail.com)

Site : <http://cgteduc92.ouvaton.org/>

Secrétaire départemental :

Samuel SERRE

Permanence : Le mercredi matin et le vendredi à partir de 10h00

### SDEN-CGT 95

82, bd Gal Leclerc

95 100 ARGENTEUIL

☎ 01 34 10 02 55

☎ 06 88 77 36 17

[sden-cgt-95@wanadoo.fr](mailto:sden-cgt-95@wanadoo.fr)

Site : [http://](http://www.cgteducaction95.ouvaton.org)

[www.cgteducaction95.ouvaton.org](http://www.cgteducaction95.ouvaton.org)

Co-secrétaires départementaux :

Olivier Delous, Mathieu Moreau

Permanence : Mardi 10-17h et vendredi 10-17h

## ENVIE DE VOUS SYNDIQUER ? REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION !

NOM : .....

Prénom : .....

PLP, Certifié, Agrégé, Instit., PE, PEGC, CPE, MA,

Assistant d'éducation, Contractuel, Vacataire, ATSS (entourez)

Adresse Personnelle :

.....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Établissement :

Nom :

.....

Adresse :

.....

.....

Code postal :

.....

Ville :

.....

Bulletin à renvoyer à la CGT Educ'action Versailles La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux 92 000 NANTERRE